

Salles-la-Source

Ranimons la Cascade : après l'assemblée générale, une conférence le 26 avril

Vendredi 5 avril avait lieu l'assemblée générale de l'association Ranimons la Cascade. Après neuf années d'existence, c'est un sentiment de « ras-le-bol » qui a pu être perçu : « Cette situation ne peut plus durer ! Elle discrédite à la fois la préfecture et l'administration, incapables de faire respecter leur décision de fermeture de l'installation et de clôturer une concession achevée depuis 2005. Les élus locaux ne sont pas respectés. Le gérant n'en fait qu'à sa guise... »

Soutenue et encouragée par ses adhérents et, après conseils auprès de ses avocats, par la mairie, l'association a validé le principe d'un pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat qui sera déposé avant la fin du mois. Cette procédure fait suite à une décision de justice, totalement incompréhensible, de la Cour d'appel administrative, qui a déboulé l'association sur la ques-



Après neuf ans, les adhérents, plus mobilisés que jamais, ont encouragé, à l'unanimité, l'association à poursuivre son combat judiciaire.

tion des droits fondés en titre. C'est grâce à l'aide financière concrète de ses soutiens déjà parvenus ou à venir que ce pourvoi est possible.

Cette assemblée générale a aussi permis de renforcer les liens entre les membres de l'association et de multiplier les pistes et idées d'actions pour les mois à venir. Tous les élus de l'Aveyron seront sollicités car il manque peut-être une volonté politique de clôturer, le plus rapidement

possible, ce dossier. Jean-Claude Garrigou, nouvellement impliqué dans le conseil d'administration, a donné un témoignage mobilisant en racontant comment, bien que Ruthénois de souche, il connaissait mal la richesse exceptionnelle de ce site, à commencer par la superbe cascade de la Crouzie en bas du village ou celle de l'Armus, dans un site encore très sauvage, en contrebas de la route départementale. « Ce qui est exception-

nel ici, c'est bien plus que 'la cascade': c'est tout un ensemble de ruisseaux, cascades et rivières, souterraines et aériennes, et la concentration de tous ces phénomènes géologiques en un même lieu : kartz, grottes souterraines, formation du tuf, jaillissement de cascades... La production dérisoire d'électricité (équivalente à 1/6^e d'éolienne) ne vaut pas le pillage et la destruction d'un tel site qui mériterait au contraire d'être mieux protégé et mis en valeur. » Et pour mieux faire découvrir les richesses – et la fragilité – de la rivière souterraine qui traverse le causse Comtal, Jean-Claude est initiateur d'une soirée « découverte du réseau souterrain de l'eau à Salles-la-Source » qui sera organisée à Salles-la-Source vendredi 26 avril à 20 h 30 à la salle des fêtes, avec des photos et des témoignages inédits de plongeurs, géologues et spéléologues.